

Demande d'occupation de la voie publique
(chantiers)

Références et tarifs : Arrêtés municipaux n°2007-647 portant règlement d'occupation du domaine public communal, de la voie publique et de ses dépendances et n°2010-2213 du 28 juillet 2010 fixant les tarifs des occupations de la voie publique et de ses dépendances pour l'année 2012.

DEMANDEUR

ENTREPRISE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Contact : M. ou Mme

NB : Déclaration du chantier obligatoire à la Direction de l'Expansion Economique, 9 rue du Gabian, pour les entreprises non établies en Principauté (cf. site www.gouv.mc > Espace Entreprises).

OCCUPATION

(joindre obligatoirement un plan avec les cotes pour déterminer la surface occupée et les parties disponibles pour la circulation des voitures et des piétons)

- Première demande
- Demande de prolongation / Duau

Lieu : n°..... voie :

(Complément d'adresse) :

Type d'occupation (échafaudage, palissade, benne...)

.....

Durée prévue pour ce chantier : Surface :

Nature des travaux :

NB : - Cette demande doit être adressée un mois avant le début de l'occupation.
- Toute occupation doit être autorisée par arrêté municipal.

A..... le.....

Signature :